

# Barème des honoraires

VENTE MAISONS ET APPARTEMENTS TTC	HONORAIRE CHARGE VENDEURS
Jusqu'à 30 000€	Forfait de 5000€
De 30001€ à 100 000€	Forfait 6500€
De 100 001€ à 300 000€	6,5%
De 300 001€ à 550 000€	6%
De 550 001€ à 800 000€	5,5%
Au-delà de 800 001€	5%
VENTE TERRAIN FOND DE COMMERCE	10% (avec un minimum de 6000€ TTC) 10% (avec un minium de 6000€ TTC)

TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%

# Barème des honoraires

LOCATIONS	HONORAIRE BAILLEURS / LOCATAIRES
Honoraires partagés entre le Bailleur / Locataire	Charge Bailleur 9€/m <sup>2</sup>
Constitution du dossier, rédacteur du bail	Charge Locataire 9€/m <sup>2</sup>
Etat des lieux	Charge Bailleur et Locataire : 3€/m <sup>2</sup>
Baux Commerciaux	3x le montant du loyer (avec un minimum de 10%)
GESTION LOCATIVE	
Gestion simple	7,5% de revenus locatifs annuels (avec un minium de 45€ TTC par mois)
Gestion totale	10% des revenus locatifs annuels (avec un minimum de 60€ TTC par mois)
GLI	3% des revenus locatifs annuels (avec un minimum de 18€ TTC par mois)

TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%

# Barème des honoraires

ESTIMATIONS	
Estimation Maison / Appartement / Autres	Offerte dans le cadre d'une vente
Estimation Donation / Succession / Partage	480€ et sur devis selon le bien et les obligations

TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%